



Limoges, le 26 mai 2026,

Madame la Rectrice,

Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale,

Le 21 mai dernier, le Premier ministre ainsi que le ministre de l'Action et des Comptes publics ont annoncé une hausse de 3,2 % du barème kilométrique applicable aux agents des fonctions publiques d'État et hospitalière.

Si cette revalorisation demeure insuffisante au regard de l'augmentation continue du coût des carburants et, plus largement, du coût de la vie, nous tenons néanmoins à saluer cet effort, qui constitue une première reconnaissance des difficultés rencontrées par de nombreux agents contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions professionnelles.

Dans ce contexte, nous vous demandons quelles dispositions concrètes seront mises en œuvre dans notre académie afin de garantir l'application effective de cette revalorisation. Une information claire à destination des personnels concernés est-elle prévue dans les prochains jours ?

Nous souhaitons également attirer votre attention sur la situation des agents soumis à des forfaits de déplacement, notamment dans le cas des Conseillers Pédagogiques, des remplacements de courte durée ou d'autres missions impliquant l'usage de leur véhicule personnel.

À ce jour, ces personnels subissent une situation particulièrement injuste : alors que les frais engagés augmentent continuellement, les forfaits appliqués demeurent inchangés et ne correspondent plus à la réalité des dépenses supportées par les agents. Une revalorisation proportionnelle de ces forfaits apparaît donc indispensable afin d'éviter une rupture d'égalité entre les personnels bénéficiant du barème kilométrique et ceux relevant d'un système forfaitaire.

Dans l'hypothèse où cette situation n'aurait pas été anticipée par les ministères concernés, nous vous demandons d'engager rapidement une réflexion académique permettant une réévaluation de ces montants, afin que les agents n'aient pas à supporter seuls le coût croissant de leurs déplacements professionnels.

Dans l'attente de réponses précises sur ces différents points, veuillez recevoir, Madame la Rectrice, Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, l'expression de nos salutations respectueuses.

Maud DUVEUF, Secrétaire Académique du SE-Unsa

Anabel ROY, Secrétaire départementale du SE-Unsa de Haute-Vienne

Vincent DESSEMONT, Secrétaire Départemental du SE-Unsa de Corrèze

Pierre GAUTRET, Secrétaire Départemental du SE-Unsa de la Creuse